

## **COMMISSION SANTE/ELEVAGE – RECOMMANDATIONS**

### **-) Vous envisagez d'acquérir un(e) chien ou chiot hors de France :**

Des événements très récents nous obligent à attirer de nouveau votre attention sur les risques encourus si vous ne prenez pas auparavant certaines précautions.

Le CFBA depuis plusieurs décennies recommande à ses éleveurs ou aux propriétaires de faire les tests de dépistage pour les tares génétiques EBJ et VW2, la DYSPLASIE de la hanche, ainsi que déposer les empreintes génétiques auprès de la SCC.

Grace aux efforts de tous l'EBJ a quasiment disparu en FRANCE, ce fut difficile mais nous pouvons être satisfait du résultat.

Nous avons maintenant à faire face à une autre tare génétique la Maladie de Willebrand (VW2), il est déjà regrettable que certains porteurs en FRANCE continuent à reproduire, c'est un manque de responsabilité et d'inconscience des propriétaires, éleveurs ou non. Chaque portée pourra avoir jusqu'à 50 % de porteurs. Ceux-ci sont aussi à enlever des reproducteurs, pour limiter la diffusion de cette tare.

Pour information le VW2 existe aussi dans un autre club du 7<sup>e</sup> groupe depuis une bonne dizaine d'années. Le club responsable de la race n'a pas pris la mesure des risques liés à cette tare dès le début et il devient urgent pour eux de trouver une parade. Le CFBA par ses décisions courageuses essaie d'enrayer l'épidémie.

Il convient donc de vous rappeler que si en FRANCE tous les éleveurs responsables, ou propriétaires amoureux de notre race, font les tests recommandés, il n'en est pas de même partout HORS DE FRANCE.

Avant de vous engager formellement avec un éleveur **RENSEIGNEZ VOUS** si les tests ont bien été faits.

**DEMANDEZ** les certificats des tests, ne vous contentez pas de « oui oui c'est fait ». Cela vous servira entre autres pour les faire enregistrer par la SCC. Ne vous engagez pas à payer si vous n'avez pas toutes ces garanties.

Renseignez vous aussi si le pays d'origine de votre futur compagnon est bien inscrit auprès du Kennel FCI , actuellement aucun chien arrivant de Bulgarie ne peut obtenir le LOF.

Ne pas oublier que vous ne pourrez obtenir l'inscription au L.O.F. que si toutes ces recommandations sont respectées, le Club ne peut accepter que des chiens arrivant de l'étranger présentant des tares génétiques viennent perturber les efforts que font tous nos éleveurs sérieux. Votre dossier sera refusé.

En cas de doute vous pouvez vous rapprocher de la commission santé.

### **-) Vous envisagez d'utiliser un étalon HORS DE FRANCE :**

En grande partie les mêmes recommandations que ci-dessus, vérifiez que l'étalon possède tous les tests et lecture dysplasie, il en va du futur de votre portée.

Si ce n'est pas le cas nous ne pouvons que vous conseiller de tester l'ensemble des chiots et espérer qu'ils répondent à nos critères de santé. Nous vous rappelons que toutes homologations ou cotations sont tributaires de ceux-ci.